

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2016- 479 DU 11 Août ,2016

portant nomination au Ministère des Affaires
Etrangères et de la Coopération.LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 29 juin 2016,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes diplomatiques ci- après :

Ambassadeur Représentant Permanent du Bénin auprès de l'Organisation des Nations-Unies à New York : **Monsieur Jean Claude DOREGO ;**

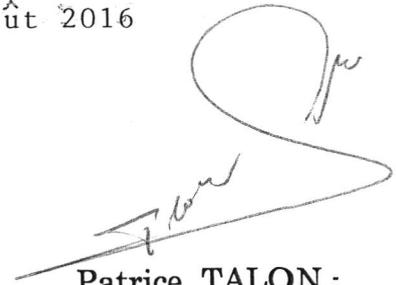
- Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près la Confédération Suisse et Représentant Permanent du Bénin auprès de l'Office des Nations Unies à Genève : **Monsieur Eloi LAOUROU ;**

- Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près la République Italienne et Représentant Permanent du Bénin auprès des Organisations des Nations Unies basées à Rome: **Madame Evelyne TOGBE-OLORY.**

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin

Fait à Cotonou, le 11 Août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



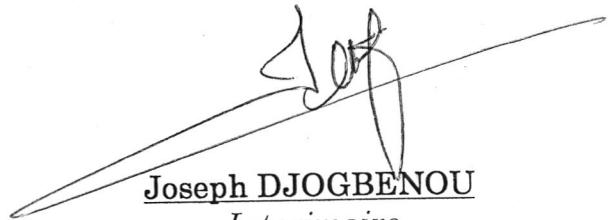
Patrice TALON.

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération



Joseph DJOGBENOU
Interimaire

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- MAEC- 02
AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4 INTERESSES 03 -JORB 1.